



EXTRAIT N°72/2026 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 JUILLET 2026

Date de la
convocation :
Le 08 juillet 2026

Nombre de
conseillers
municipaux
En exercice 33

En début de séance :

Présents 22
Procurations 8
Absents 3
Excusés 0

En cours de Séance :

Présents 22
Procurations 8
Absents 3
Excusés 0

L'an deux mil vingt-six, le seize du mois de juillet, le Conseil Municipal convoqué en session extraordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du maire, M. MONPLAISIR Yan.

PRESENTS :

Adjoints : Mme MIEVILLY Eliane, M. CRETINOIR Joël, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme DUBO Corinne, M. CACLIN Laurent, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. ROSELET Jean-Christophe,

Conseillers municipaux : Mme LAMIN Marie-Josée, Mme LEGIEL Eliane, Mme MARLIACY Danielle, M. ARETO Joseph, M ADELAIDE Michel, M. CIDOLIT Bertrand, M. MELINARD Quincy, Mme PARFAIT Maëllie, M. LARAIRIE Ruddy, Mme Stéphanie BATIZA, Mme JEANNE-ROSE Laurence, M. GIBOYAU Jean-Claude, M. HERELLE Tedy, Mme XAVIER Oriane.

ABSENTS EXCUSES : M. ADELE Claude, (procuration à Mme MIEVILLY Eliane), M. NAPOLY Raymond (procuration à M ADELAIDE Michel), Mme MENCE Marielle, (procuration à Mme MARLIACY Danielle), Mme DUCADOS Anne-Caroline, (procuration à M. CACLIN Laurent), Mme CARDOU Josiane, (procuration à Mme LAMIN Marie-Josée), M. ADELE Lionel, (procuration à Mme DUBO Corinne), M. SAINT-HONORE Laurent(procuration à Mme JEANNE-ROSE Laurence), Mme LAMARTINIERE Nadine, (procuration à Mme JEANNE-ROSE Laurence),

ABSENTS NON-EXCUSES : M. THELESTE Johan, Mme COSTIER Luciane, M. PALIX Pierre

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (DGSA2), Mme Elona KRISTO (DST), Mme Rachel VALLERAY (DRH), M. Victor VALAYE (DIRFIN), Mme Audray LORDINOT (DSCVA)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et cinquante-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Lyne pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260716-72-2026-DE
Date de télétransmission : 28/07/2026
Date de réception préfecture : 28/07/2026

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260716-72-2026-DE
Date de télétransmission : 28/07/2026
Date de réception préfecture : 28/07/2026

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE SECURISATION
DE LA FERME AGRICOLE D'INSERTION A ROSIERE
-APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT-**

Le Maire expose :

Inscrite dans une logique d'insertion de personnes en difficulté citoyenne par l'emploi durable, la Collectivité a conventionné et instauré un partenariat avec l'Association ACTIVE pour l'implantation d'une Ferme agricole d'insertion solidaire qui servira d'atelier chantier d'insertion.

La contribution municipale initiale à cette activité, sous forme de mise à disposition de deux parcelles contribue également à la promotion d'une production agricole saine ; au développement d'une activité horticole sur le territoire josphin ; et enfin à une valorisation naturelle du site et des produits.

Toutefois, l'installation encore incomplète de cette ferme nécessite quelques aménagements car cet espace non clôturé a déjà subi des vols répétés. Sécuriser ce lieu est donc prioritaire pour l'exercice serein de l'activité des exploitants et des salariés.

La municipalité ayant déjà pris à sa charge : le raccordement électrique au réseau ; l'installation de détecteurs de mouvements et de projecteurs ; l'élagage de grands arbres, son assistance et son intervention complémentaires consisteraient à réaliser les travaux suivants :

- La fourniture et pose de clôture,
- L'installation d'une fosse septique avec raccordements,
- L'acquisition et pose de modulaires à aménager en vestiaires séparés (intégrant douches – WC – espaces placards).

Ce projet de *Travaux d'aménagement et de sécurisation de la Ferme agricole d'insertion à Rosière* est estimé à 49.338,00 € HT selon le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES	HT (€)	RECETTES	HT (€)	TAUX
-Fourniture et pose de clôture	5.900,00	CACEM Fonds de concours 2026	24.669,00	50%
-Implantation fosse septique	15.235,00			
-Acquisition et pose de modulaires pour création de vestiaires	28.203,00	Ville <i>Autofinancement</i>	24.669,00	50%
TOTAL	49.338,00	TOTAL	49.338,00	100%

Cette opération s'inscrit dans le cadre du CRTE.

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260716-72-2026-DE
Date de télétransmission : 28/07/2026
Date de réception préfecture : 28/07/2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

D'APPROUVER le lancement de cette opération

DE VALIDER le plan de financement correspondant

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 16 juillet 2026

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture



Le Maire

Yan MONPLAISIR

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260716-72-2026-DE
Date de télétransmission : 28/07/2026
Date de réception préfecture : 28/07/2026